



**Municipalité de La Bostonnais**  
15, rue de l'Église  
La Bostonnais (Québec) G9X0A7  
819 523-5830 www.labostonnais.ca

**Municipalité de La Bostonnais**  
**– DISCOURS DE PRÉSENTATION DU BUDGET 2018–**  
**Livré par Michel Sylvain, maire de La Bostonnais**

**Mercredi 24 janvier 2018**

Mesdames, Messieurs,  
Citoyennes, citoyens, membres du conseil, journalistes,  
Bonsoir et bienvenue à ces deux séances publiques extraordinaires,

Ce soir, nous vous présentons notre budget 2018. Il y aura deux assemblées extraordinaires. Le sujet de la première assemblée sera la présentation, l'adoption du règlement concernant les prévisions budgétaires et le plan triennal d'immobilisation 2018-2019-2020. Suivra ensuite une deuxième assemblée avec la présentation et l'adoption du règlement concernant l'imposition des taxes et tarifs pour l'exercice financier 2018.

Notre objectif demeure toujours une gestion serrée de nos dépenses, ce qui exigera d'être créatif afin d'améliorer notre situation financière et d'optimiser notre développement économique. Nos efforts seront principalement orientés vers l'attraction de petites PME et de nouveaux résidents tout en optimisant la recherche de financement gouvernemental pour arriver à nos fins. Une lueur d'espoir se pointe à l'horizon avec la publication de Statistique Canada qui indique une augmentation (+26.2 %) de la population et du nombre de résidences habitées à La Bostonnais (+ 24.8 %).

**RICHESSSE FONCIÈRE**

De 46 619 700 \$ en 2017, la richesse foncière de La Bostonnais augmente à 48 312 200 \$ en 2018 : une croissance de 1 692 450 (+3.5 %), principalement attribuable au secteur résidentiel.

Cette croissance s'explique principalement par :

- Le nouveau rôle d'évaluation triennal 2018-2019-2020 déposé le 14 septembre 2017;
- Les nouvelles constructions;
- La régularisation des évaluations des propriétés;
- Les travaux de rénovation réalisés en cours d'année, signe d'une bonne vitalité économique locale.

**BUDGET 2018**

Quant au budget 2017 de la Municipalité, de 821,582 \$, il augmente en 2018 de 3.23% soit 849 030 \$. Cette hausse, nécessaire afin de maintenir nos services, est attribuable à la croissance des coûts des contrats, en particulier le déneigement qui a subi une augmentation radicale de +/- 48 % (tous travaux confondus), la mise à niveau des salaires des employés en 2017 et les autres dépenses de la municipalité.

## **TAXE D'AGGLOMÉRATION**

Contre toutes attentes, contrairement aux années antérieures, la taxe d'agglomération a subi une diminution de 7.58 % passant de 224 000 \$ en 2017 à 207 779 \$ en 2018, une baisse qui a contribué à conserver le niveau de taxation à un niveau acceptable.

## **P.G.M.R.**

Le programme de gestion des matières résiduelles a subi une faible hausse passant de 151 \$ à 152 \$ la tonne.

## **TAXATION 2018**

Malgré tous les efforts du conseil pour comprimer les dépenses et optimiser le fonctionnement de la municipalité, voici ce que reflèteront les comptes de taxes pour l'année 2018:

- Un montant de 0,05 \$ du 100 \$ d'évaluation en 2018 attribuable à la dette de défusion, laquelle sera remboursée dans son entièreté durant l'année en cours;
- La taxe foncière résidentielle augmente de 0.07 \$, à 0,59 \$ / 100 \$ d'évaluation;
- Celle du secteur commercial aussi en hausse de 0.07 \$ à 1,74 \$ / 100 \$ d'évaluation;
- La taxe d'agglomération baisse de 0.485 \$, à 0,43 \$ / 100 \$ d'évaluation;
- Une hausse de 53 \$ à 57 \$ du coût des ordures pour tous les résidents permanents et une hausse de 26.50 \$ à 28,50 \$ pour les saisonniers;
- Nous conservons le taux pour le recyclage à 0 \$ pour tous;
- Le maintien du taux de transbordement à 125 \$ et de 62,50 \$ pour les saisonniers.

## **EXEMPLE**

Ainsi le compte de taxe d'une résidence permanente évaluée à 100 000 \$ serait de 1 252 \$ en 2018, en hausse de 7 \$ en comparaison de l'année dernière. Pour une résidence saisonnière évaluée à 59 200 \$, le compte de taxe serait de 724.44 \$, en hausse de 4.96 \$. Le taux de taxation globale s'appliquant à celles-ci ayant augmenté de .005 \$ à 1,07 \$/100 \$ d'évaluation.

## **PROGRAMME TRIENNAL**

Quant au programme triennal d'immobilisation 2018-2019-2020 prévu, il s'établit à :

- 70 000 \$ pour 2018 (soit 25 000 \$ pour l'acquisition et la démolition du Domaine l'Aventurier, et 45 000 \$ pour la patinoire multifonctionnelle);
- 70 000 \$ en 2019 pour un garage municipal;
- 18 000 \$ en 2020 (soit 12 000 \$ pour des composteurs résidentiels et 6 000 \$ pour des bornes civiques aux résidences.

Pour assurer sa réalisation, ce plan triennal est notamment tributaire à l'obtention de subventions gouvernementales.

## **RÉMUNÉRATION**

Sur le plan de la rémunération, le conseil municipal a pris la décision d'augmenter les salaires des élus et des employés de 1.4 % en 2018, ce qui représente l'indexation au coût de la vie. Durant l'année 2017, le conseil a procédé à une révision générale et à une hausse des salaires des employés en utilisant des comparatifs d'autres municipalités similaires à la nôtre. La municipalité compte aussi combler les postes vacants de deux ressources à temps partiel, soit : un employé municipal supplémentaire embauché grâce à l'économie réalisée avec la prise en charge du ramassage des ordures et de la cueillette sélective et un agent de développement rural dont le salaire est subventionné en grande partie par le Fonds de développement des territoires (FDT).

## **OBJECTIFS 2018**

L'objectif pour 2018 est de poursuivre nos efforts de réduction des coûts, dans un cadre financier rigoureux et serré, par la recherche de subvention, en utilisant le potentiel de nos employés et par des mesures de conservation de l'énergie proactive, tout en demeurant créatif afin de vous offrir les meilleurs services aux moindres coûts.

C'est avec ces objectifs en tête, et en tenant compte de la capacité de payer de la population de La Bostonnais, que les choix du conseil municipal sont faits.

Néanmoins, voici certaines actions que nous prévoyons réaliser en 2018 :

- Compléter le processus d'adoption des plans et règlements municipaux de La Bostonnais (environ 3500 \$);
- Améliorer le site Internet de La Bostonnais dans le but de mieux vous informer et communiquer avec vous (aucun coût prévu ;
- Effectuer un sondage en regard à la vitesse, à la sécurité et aux améliorations pouvant être apportées au rang Sud-Est ;
- Réflexion sur l'avenir de l'Église de La Bostonnais;
- Réduction des coûts de déneigement à compter de l'hiver 2018-2019.

Un nouveau rôle d'évaluation triennal pour La Bostonnais a été déposé pour les années 2018-2019-2020. Les valeurs moyennes des immeubles ont progressé légèrement par rapport au dernier rôle déposé (2015-2016-2017). Le taux d'augmentation moyen au rôle est de 4.05 %. Les taux varient selon chaque catégorie d'immeuble. Cette faible hausse est indicative d'un certain ralentissement du marché immobilier.

Au nom des membres du conseil municipal et en mon nom personnel, nos plus sincères remerciements à tous ceux qui ont contribué à la préparation du budget 2018 de la Municipalité de La Bostonnais. Merci de votre présence, ainsi qu'à vous tous qui contribuez à la qualité, au dynamisme, et l'amélioration de notre milieu de vie.

Michel Sylvain, maire  
La Bostonnais, le 24 janvier 2018